



INSTITUT  
FRANÇAIS  
DE L'ÉDUCATION

## Séminaire des LéA – mercredi 17 octobre 2012

### Compte rendu de l'atelier sur la charte des correspondants LéA

L'atelier a produit la charte des correspondants LéA pour l'année 2012-2013 à partir d'un document de travail. Les participants ont également envisagé les ressources et les outils qui pourraient accompagner les tâches des correspondants LéA décrites dans la charte.

Ce document présente les résultats du travail :

- la charte des correspondants LéA
- la liste des ressources nécessaires pour accompagner leur travail

### Charte des correspondants LéA

#### Préambule

Dans le contexte actuel de refondation de l'enseignement scolaire en France, l'IFÉ souhaite étudier, dans la durée, une large palette de pratiques éducatives, en prenant en compte les interrelations au sein de lieux d'éducation et dans les territoires qui les intègrent, à une échelle spatiale et temporelle qui permette de saisir les influences réciproques. Le programme scientifique de l'IFÉ prévoit une nouvelle modalité de recherche reposant sur des partenariats particuliers avec des lieux d'éducation associés (LéA).

Un lieu d'éducation associé à l'IFÉ, c'est d'abord un espace (école, centre de quartier...) où il y a un enjeu d'apprendre, et qui porte en lui un questionnement qui mobilise ses acteurs. Le LéA naît d'un croisement entre ce questionnement, cette mobilisation, l'implication d'une équipe de recherche de l'IFÉ, avec le soutien du pilotage de ce lieu (direction d'une école, conseil d'administration d'un centre social...).

Le développement des LéA est au cœur du projet scientifique de l'IFÉ : l'année 2011-2012 a permis d'initialiser ce processus, de penser les conditions de naissance des LéA et l'organisation du réseau. L'année 2012-2013 voit s'agrandir le réseau des LéA. L'objectif est de construire des associations explicites entre des lieux d'éducation et l'institut autour de projets de recherche, pour permettre la reconnaissance mutuelle, pour favoriser l'expression et le respect des besoins de chacun, et pour nourrir les enjeux de recherche par le dialogue avec le terrain. Les chartes des correspondants LéA et IFÉ ont pour but de préciser les rôles des deux acteurs qui portent le LéA, coté terrain (correspondant LéA) et coté recherche (correspondant IFÉ) et d'identifier des outils qui leur permettent de mener le travail de développement de leur LéA et de communication et diffusion des résultats de la recherche vers le monde de l'éducation.

<b>Rôle (responsabilités) du correspondant LéA</b>	Responsable des relations entre l'IFÉ, l'équipe de recherche de son LéA, tous les acteurs du LéA (dont la direction). Il participe activement à l'élaboration du dispositif LéA: <ul style="list-style-type: none"><li>• il organise, en collaboration avec le correspondant IFÉ, la communication sur la recherche et sur l'IFÉ vers l'ensemble de « l'écosystème » du LéA ;</li><li>• il coordonne les activités de suivi de son LéA en liaison avec l'IFÉ ;</li><li>• il communique à propos du dispositif LéA vers l'extérieur (autres LéA, CARDIE, collectivité territoriale, parents, patients, public...), en collaboration avec le correspondant IFÉ</li></ul>
<b>Statut du correspondant LéA</b>	Le correspondant LéA est un enseignant du LéA (établissements scolaires), ou une personne travaillant au sein du lieu d'éducation. Il peut être impliqué directement dans la recherche en cours (enseignant associé à cette recherche par exemple), ou non.

	<p>Le correspondant LéA « Éducation nationale » touche 30 HSE pour ce travail, qu'il soit enseignant du primaire ou du secondaire, ce qui correspond à un travail annualisé d'au moins 2 heures par semaine. Lorsque le LéA n'est pas un établissement scolaire, la reconnaissance du travail du correspondant (libération d'un temps de travail, heures supplémentaires, autre...) doit être discutée avec la direction du LéA, le correspondant IFE, et le comité de pilotage des LéA, et si possible être inscrite dans la convention.</p>
<p><b>Fonction: tâches à accomplir par le correspondant LéA</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il suit l'écriture et la signature de la convention en lien avec le correspondant IFE, le comité de pilotage LéA</li> <li>• Il coordonne la publication des informations sur son LéA sur le site des LéA, en collaboration avec le correspondant IFE.</li> <li>• Il tient un journal de bord</li> <li>• Il coordonne la constitution de l'état des lieux annuel par l'ensemble de l'équipe, en relation avec le correspondant IFÉ.</li> <li>• Il organise la diffusion et la communication à l'intérieur du LéA au sujet de la recherche (réunions, intervention dans les instances de l'établissement, site internet de l'établissement ...)</li> <li>• Il organise et favorise la transmission de l'information (distribuer les tâches, donner des échéances, garantir le planning, avoir un rôle de catalyseur).</li> <li>• Le correspondant LéA fait aussi suivre et circuler dans le LéA d'autres informations qui viennent de l'IFÉ. (autres recherches, catalogue de formations)...</li> <li>• Il participe aux rencontres et séminaire de travail du réseau des LéA, et les prépare.</li> <li>• Il développe des relations avec les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, associations, entreprises...)</li> <li>• Lorsqu'il est enseignant associé à l'IFÉ, il rédige un rapport d'activité en fin d'année, en s'aidant de son journal de bord.</li> </ul>

## Liste des ressources pour accompagner le travail des correspondants LéA

- Le site de l'IFÉ contient de nombreuses informations sur l'Institut (présentation des équipes de recherche et des groupes de travail, catalogue de formation de formateurs, ressources de Veille et analyses, lien vers la bibliothèque...)
- Le site public des LéA décrit le dispositif, le réseau des LéA, chaque LéA et propose des ressources pour la réflexion et l'action.
- Le dossier de travail transversal des LéA est l'espace de travail collaboratif du réseau des LéA. Il devrait contenir :
  - Des documents de références : chartes des correspondants, modèle de convention à adapter, exemple de journal de bord, de carnet de bord...
  - Un mode d'emploi du site des LéA
  - Les noms et coordonnées des correspondants des différents LéA
  - Des liens vers les sites des partenaires externes du réseau des LéA : correspondant académique de l'IFE, CARDIE, DRDIE, IUFM, ESPE...
  - Une « foire aux questions » pour mettre en commun les questions qu'on se pose et les solutions qu'on a trouvées
  - Des pistes concernant la communication sur la recherche au sein du LéA
  - Des liens vers des outils numériques de collaboration
  - Un glossaire des sigles du monde de l'éducation